**Période de formation en milieu professionnel**

La durée totale de la période de formation en milieu professionnel est de **14 semaines**, réparties sur les deux années de formation, dont **4 semaines minimum en première année**.

L’établissement choisit les dates et lieux des périodes de formation en milieu professionnel en tenant compte des spécificités locales.



**La troisième situation d’évaluation en milieu professionnel « EP2 S3 »** se déroule au cours des périodes de formation en milieu professionnel de la dernière année de formation. Elle a lieu en entreprise lors d’une concertation entre le professionnel et l’enseignant. Le candidat peut être associé à cette concertation.